

AVIS AU PUBLIC

Commune de GUISCARD - BERLANCOURT

Par arrêté préfectoral du 8 février 2019, le Préfet de l'Oise a ordonné une enquête publique, préalable à la demande d'autorisation au titre des articles L. 181-1 à L. 181-3 du code de l'environnement présentée par le Conseil Départemental de l'Oise concernant la réfection de la RD91 et la déviation du ru de la Verse sur les communes de Guiscard et Berlancourt.

L'enquête se déroulera dans les mairies de Guiscard et de Berlancourt, aux heures normales d'ouverture, du mardi 5 mars au mardi 19 mars 2019 inclus.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier, formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur titulaire désigné :

Mairie de GUISCARD – commissaire-enquêteur – Monsieur Serge VERON
La réfection de la RD91 et la déviation du ru de la Verse
127 Rue du Général Leclerc
60640 GUISCARD
ou par mail :
enquete-publique.RD91@oise.fr

Monsieur VERON tiendra une permanence :

- le mardi 5 mars 2019 de 14H00 à 17H00, en mairie de Guiscard.
- le samedi 9 mars 2019 de 09H30 à 12H30, en mairie de Berlancourt.
- le mardi 19 mars 2019 de 14H00 à 17H00, en mairie de Guiscard.

Le responsable de la cellule police de l'eau



THOMAS VILLIER